

F E V R I E R 2 0 2 2

LE LIEN

LE JOURNAL INTERNE DU CH D'AUCH



L'équipe du service Achats/Approvisionnements

FOCUS
LA CERTIFICATION
PAGE.3

INTERVIEW
SONIA BAALI
PAGE.9

LES NEWS

HIT FM RADIO



Le 6 janvier dernier, Madame Lacarriere ainsi que le Dr Birot-Jaulin (réanimation) et le Dr Vazirdaftari (UPUM) se sont rendues sur le plateau radio d'**HIT FM RADIO** afin de répondre aux questions des auditeurs sur la situation Covid.

SCANNER



Depuis le 19 janvier dernier, le CHA s'est doté d'un nouveau scanner 100% public.

La mobilisation des membres des instances de l'établissement, des élus, de la communauté et du personnel médical et paramédical, des représentants des personnels et de la direction a permis à ce projet d'aboutir.

ARRIVEE



Dr BENNANI Sofia

Praticien contractuel en service de **Gynécologie Obstétrique**

FORFAIT PATIENT URGENCES

Depuis le **1er janvier**, un nouveau forfait patient urgences est en place.

Le reste à charge d'un passage aux urgences sans hospitalisation est de 19,61€.



ENTREE DES URGENCES

Depuis le **21 janvier**, dans le but de renforcer le bon fonctionnement de l'accueil au sein des urgences, seuls les flux des personnes et leurs accompagnants qui se présentent pour être pris en charge par le service des **Urgences** pourront accéder à la zone accueil des Urgences.

DON



Le comité des fêtes d'Esclassan-Labastide et ses habitants ont souhaité apporter leur soutien au personnel des services Covid en leur offrant de nombreuses friandises !
Un bel acte de générosité.

MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS



Une permanence sera assurée le jeudi 10 février de 12h à 16h à la bibliothèque médicale.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information en dehors de ces plages horaires, n'hésitez pas à contacter votre conseillère MNH, Mme Emilie Bonde au 06 47 99 86 56 ou emilie.bonde@mnh.fr

QUALITÉ, GESTION DES RISQUES

CERTIFICATION DU CHA - PRÉPARATION DE LA VISITE

La visite de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) est programmée en Janvier 2023.

Afin de préparer cette visite, le Bureau Qualité composé du Président de la CME, de la Directrice des soins et notamment des Cadres Supérieurs de Santé ainsi que de la Direction Qualité et Gestion des Risques - DQGDR- a élaboré une feuille de route, présentée en Directoire.

Feuille de Route – Déclinaison en trois axes :

1) La réalisation d'**actions d'informations/de sensibilisations** en regard des **enjeux et des modalités de la certification** est prévue auprès de l'ensemble des professionnels de santé de l'établissement :

- Un accompagnement et un suivi de ce **premier axe** sera assuré par la DQGDR en terme de communication au sein des Instances, auprès des professionnels par des réunions de service, d'information spécifique et/ou de bureau de pôle et dans notre journal interne « Le LIEN » grâce à un **dossier thématique** intitulé «**Certification**».

2) **La formation et l'accompagnement** des responsables de services et notamment des pilotes de thématique seront réalisés par la DQGDR :

- L'objectif est de réaliser un **état des lieux en regard des critères du référentiel** de certification et de **mettre en œuvre in fine les actions d'amélioration nécessaires**.
- Des **supports et outils méthodologiques** d'analyse et de suivi, élaborés par la DQGDR seront à votre disposition.
- Un **audit blanc** de certification **ciblé sur les critères impératifs** est programmé sur le deuxième trimestre afin d'optimiser cette préparation.

3) **L'accompagnement, la formation et/ou la sensibilisation aux cinq méthodes d'évaluation prescrites par la HAS** seront assurés par la DQGDR auprès de l'ensemble des professionnels afin de préparer l'établissement à la rencontre avec les experts visiteurs.

La certification des établissements de santé : présentation des cinq méthodes d'évaluation utilisées par la Haute Autorité de Santé (HAS)

Lors de la visite de certification, chaque critère du référentiel sera évalué par les experts visiteurs de la HAS par une ou plusieurs des **cinq méthodes** suivantes :



Le patient
traceur



Le parcours
traceur



Le traceur
ciblé



L'audit
système



L'observation

Ces cinq méthodes d'évaluation vous sont présentées dans les pages suivantes. Des vidéos explicatives sont également à votre disposition sur la page centrale de l'**Intranet** à la rubrique « Certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) ».

MÉTHODE DU PATIENT TRACEUR

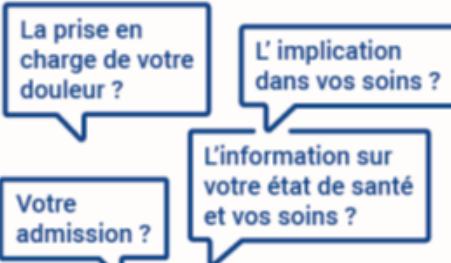
Évaluation de la qualité et de la sécurité de la prise en charge d'un patient dans l'établissement de santé.

1



IDENTIFICATION DU PATIENT

L'évaluateur choisit, en lien avec l'équipe, le patient pour lequel il souhaite mener l'évaluation. Il s'assure auprès de l'équipe que le consentement du patient a été recueilli. Le médecin présente la situation du patient.



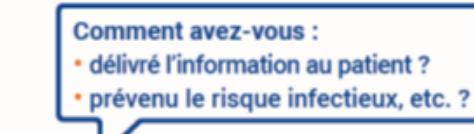
RENCONTRE AVEC LE PATIENT (et/ou les proches)

2

L'évaluateur :

- se présente, s'assure que le patient a reçu le document d'information sur la méthode du patient traceur et s'assure que le patient a donné son accord ;
- s'entretient avec le patient sur sa prise en charge et son expérience dans l'établissement.

3



ENTRETIEN AVEC L'ÉQUIPE SOIGNANTE

(médecins, infirmiers, aides-soignants, masseurs-kinésithérapeutes...)

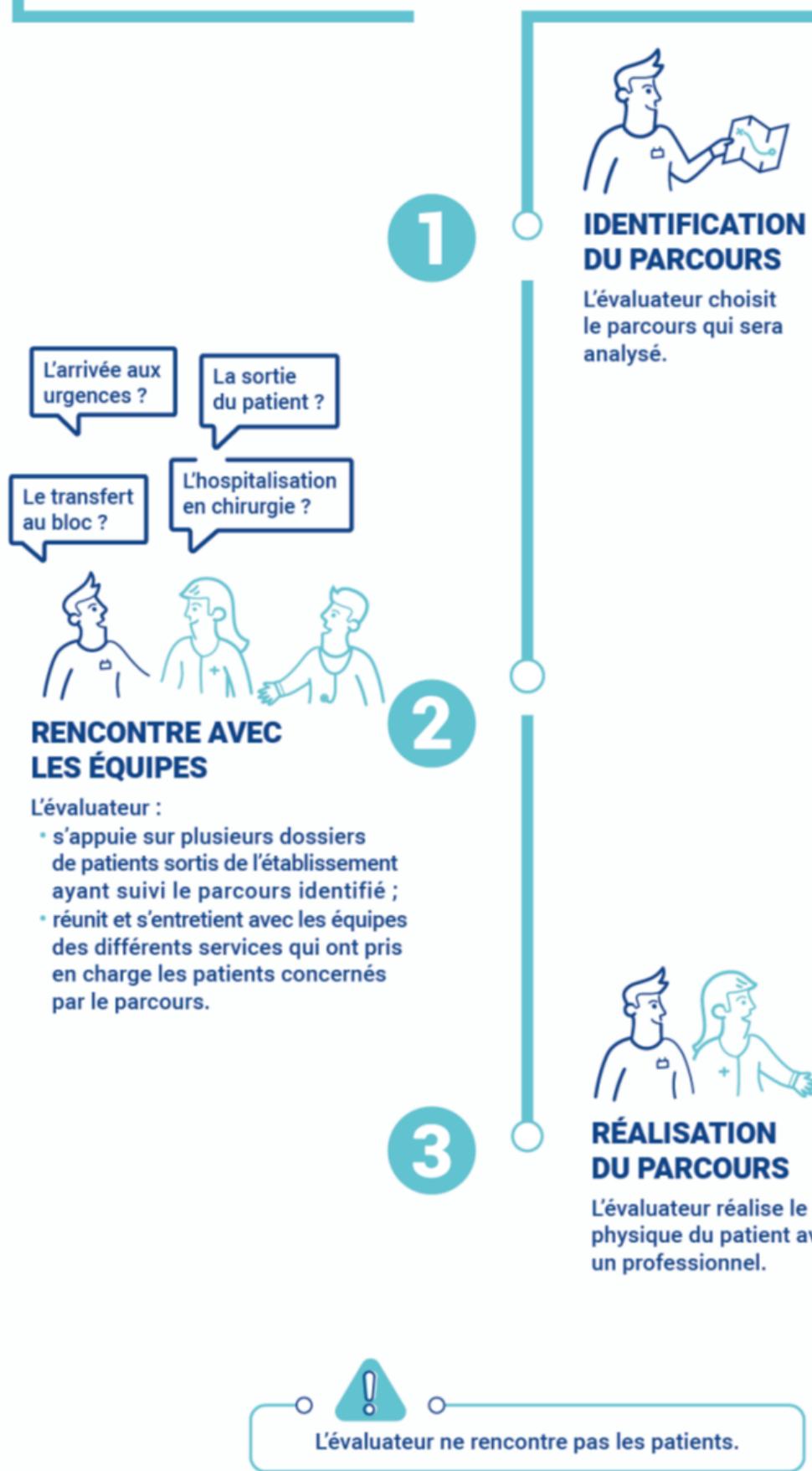
L'évaluateur s'entretient avec l'équipe soignante sur la prise en charge du patient depuis son entrée dans l'établissement, en s'appuyant sur son dossier.



Cette méthode n'est en aucun cas une évaluation des décisions diagnostiques et thérapeutiques de l'équipe soignante.

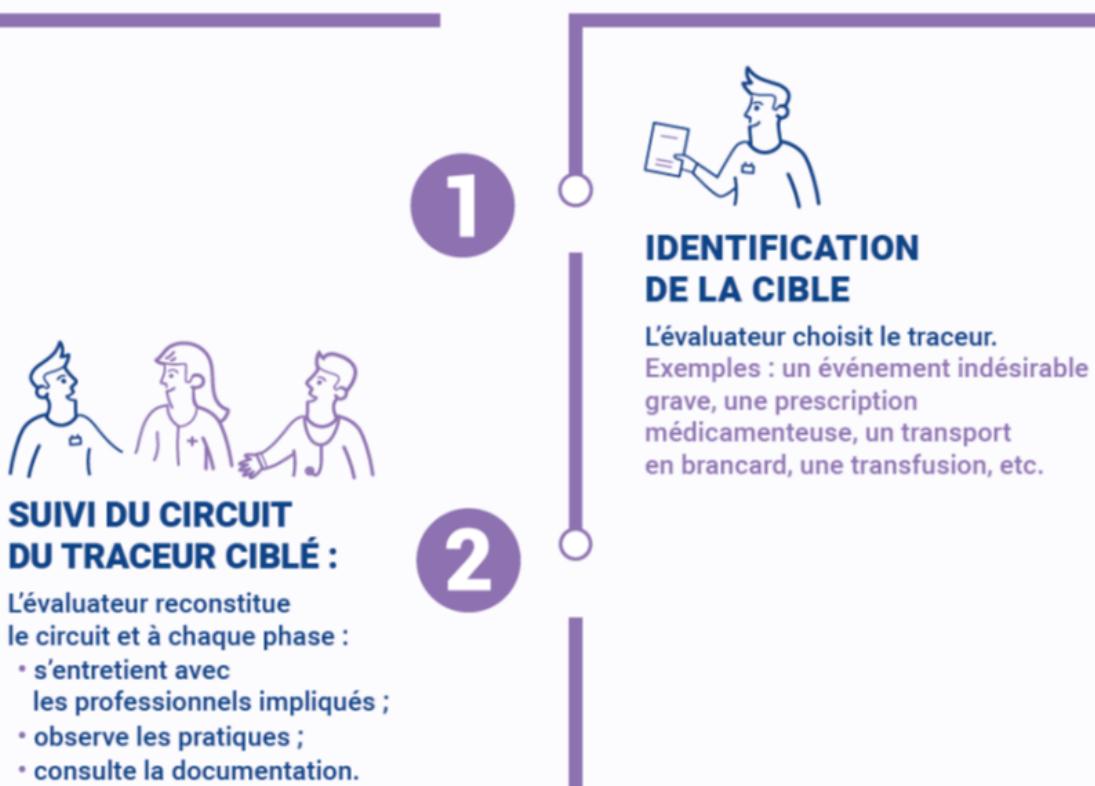
MÉTHODE DU PARCOURS TRACEUR

Évaluation de la continuité et de la coordination de la prise en charge des patients, du travail en équipe et de la culture qualité et sécurité au cours d'un parcours.



MÉTHODE DU TRACEUR CIBLÉ

Évaluation de la mise en œuvre d'un processus ciblé.



EXEMPLE D'UN TRACEUR CIBLÉ SUR UNE PRESCRIPTION MÉDICAMENTEUSE



! La méthode du traceur ciblé se différencie de la méthode de l'audit système ; elle est conduite en partant du terrain pour remonter vers le processus.

MÉTHODE DE L'AUDIT SYSTÈME

Évaluation des organisations de l'établissement pour s'assurer de leur maîtrise sur le terrain.



RENCONTRE AVEC LA GOUVERNANCE

(direction, président de la CME, direction des soins ou équivalent)

Sur une thématique donnée, l'évaluateur analyse la politique, les activités et les actions mises en place par la gouvernance pour s'assurer de la capacité qu'a l'établissement à maîtriser et à atteindre ses résultats.



RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Selon les thématiques, l'évaluateur s'assure de l'implication des représentants des usagers et des associations de patients dans la vie de l'établissement.

1



CONSULTATION DOCUMENTAIRE

L'évaluateur consulte tous les documents nécessaires à son évaluation.

Exemples : projet médico-soignant (conventions de partenariat), politique qualité (stratégie de recueil de l'expression du patient), bilan des plaintes et des réclamations, plan de formation, plan de gestion des tensions hospitalières, etc.

2



RENCONTRE AVEC LES PROFESSIONNELS

L'évaluateur vérifie la bonne diffusion de la politique, des activités et des actions de l'établissement sur la thématique concernée et sa déclinaison par les professionnels de terrain.

3

4



L'audit système se différencie du traceur ciblé ; l'investigation est conduite en partant de l'organisation du processus jusqu'à la vérification de la mise en œuvre réelle sur le terrain.

MÉTHODE D'OBSERVATION

Évaluation des conditions générales de qualité et de sécurité des soins.



RÉALISATION DES OBSERVATIONS

La méthode d'observation est :

- mise en œuvre dans tous les secteurs visités ;
- combinée avec les méthodes d'évaluation des traceurs ;
- réalisée sur la base d'une grille d'observations.

EXEMPLES D'OBSERVATIONS



Respect de la dignité et de l'intimité des patients :

- absence de patients dénudés ;
- portes des chambres fermées ;
- patients traités avec égard ;
- etc.



Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- rampes d'accès dédiées ;
- hauteur adaptée des présentoirs et des guichets d'accueil ;
- sanitaires adaptés ;
- signalétique adaptée à tout type de handicap ;
- etc.



Affichage de l'information destinée au patient :

- charte du patient hospitalisé ;
- coordonnées des représentants des usagers ;
- messages de santé publique (maltraitance, vaccination,...) ;
- etc.



Maîtrise du risque infectieux :

- lavage des mains avant / après chaque soin ;
- disponibilité de solutions hydroalcooliques ;
- tenues conformes des professionnels ;
- présence de boîtes pour objets piquants et tranchants ;
- propreté des locaux ;
- etc.

L'INTERVIEW DU MOIS

SONIA BAALI



Responsable achats et approvisionnements du Groupement Hospitalier de Territoire du Gers, Mme Baali a remplacé Madame Lairle depuis le 2 novembre 2021.

Quel est votre parcours ?

J'ai suivi des études de droit public, diplômée d'un **master 2 de droit public des affaires**, j'ai découvert le métier d'acheteur en effectuant mon stage de fin d'études au sein de la **cellule juridique de la direction des achats du CHU de Toulouse**. S'en est suivie une prise de poste en tant qu'acheteur dans la filière travaux et services techniques, sur un portefeuille au départ segmenté aux achats d'investissement.

Petit à petit je suis devenue **acheteur-leader** sur toute la famille d'achat liée aux **travaux, entretien et maintenance bâtiment** pour le compte du Groupement Hospitalier de Territoire de la Haute-Garonne et Tarn Ouest.

Pourquoi le CHA ?

En plus des aspects juridiques et administratifs des contrats, ma mission est aujourd'hui d'apporter une réelle **expertise sur les pratiques d'achat de l'établissement**.

J'ai pour ambition de **créer une dynamique et une spécialisation de la fonction achat** dans un établissement à taille humaine avec des enjeux territoriaux en pleine évolution.

Quelles sont vos missions ?

Avec mon équipe, **j'effectue les achats** pour le compte du CHA afin de satisfaire les besoins des utilisateurs/prescripteurs tout en **respectant les règles** de la commande publique et en réalisant de la performance sur les achats réalisés.

Acheter c'est contractualiser un marché public avec un fournisseur, dans le respect du code de la commande publique, en définissant des conditions d'achat optimales à la fois sur le plan financier, technique, qualitatif et administratif.

Au sein d'un établissement tel que le CHA, l'acheteur concourt au maintien de la **continuité du service public hospitalier** via le **renouvellement périodique des marchés récurrents** permettant ainsi l'intervention des prestataires.

Les achats que nous gérons représentent **11,5 millions d'euros TTC annuel sur un volume global de 26 millions d'euros TTC annuel**.

En tant que responsable achat, je travaille et assiste les services prescripteurs pour **évaluer et définir le juste besoin**. C'est l'étape préalable à tout achat et primordiale car 75% des coûts sont déterminés lors de la définition du juste besoin.

Je **prospective le marché des fournisseurs et j'analyse les pratiques** d'autres Centres Hospitaliers (benchmark). **J'élabore ensuite la stratégie achat** qui sera différente pour chaque achat : tout va dépendre s'il s'agit d'un achat simple/lourd/critique ou stratégique. Une fois la stratégie définie je **mets en œuvre les procédures de marchés publics** via le lancement d'une consultation (AOO ou MAPA).

Rappelons que l'hôpital étant financé par des fonds publics, le CHA doit **être totalement transparent** sur le choix de ses fournisseurs. C'est une des règles majeures du code de la commande publique qui s'applique à tous les achats de l'hôpital.

Une mise en concurrence régulière des fournisseurs est obligatoire.

Une fois les offres reçues, je participe à **l'analyse technique avec le prescripteur** et je réalise l'analyse financière. Je **négocie avec les fournisseurs** afin d'obtenir les meilleures offres et retenir l'offre économiquement la plus avantageuse pour le CHA.

Enfin, j'interviens en **suivi de l'exécution de mes contrats** en lien avec la partie approvisionnement de mon travail, le trésorier public, et le prescripteur. En effet, c'est en suivant les consommations et les stocks, les plans d'équipements et les projets de l'établissement, qu'acheteurs et approvisionneurs anticipent les besoins de l'établissement.

Ainsi, mon métier nécessite de parvenir à saisir les prescripteurs techniques, respecter le budget préalablement défini, respecter les délais imposés, obtenir des offres de qualité, et réaliser des gains d'achat.

En tant que responsable achat je suis **en relation avec différents intervenants au sein de l'hôpital** : services utilisateurs, trésorier et également avec les **entreprises extérieures** répondant à nos besoins. Ainsi, je suis en contact avec des spécialistes de divers domaines, ce qui est très enrichissant.

Je travaille également de concert avec les **membres du Groupement Hospitalier de Territoire du Gers** composé de 10 Centres Hospitaliers et dont la fonction achat a été **mutualisée en 2018**.

Pour résumer, le processus achat se décompose en 5 grandes étapes :

- Définition du besoin
- Connaissance du marché fournisseur
- Elaboration de la stratégie achat
- Choix du fournisseur
- Mise en œuvre et pilotage des marchés notifiés

Quelle est l'organisation de votre service ?



Dans mon équipe il y a **4 agents** qui se répartissent les segments suivants :

- Hôtellerie
- Alimentation
- Transports
- Biomédical
- Logistique
- Ateliers
- Informatique

Qu'est-ce que vous préférez dans votre métier ?

Ce que je préfère dans mon métier est de parvenir, avec le prescripteur, à **trouver des leviers de négociation** dans les offres reçues et de parvenir à **convaincre le prescripteur** que la stratégie achat est en adéquation avec son besoin.

Je m'épanouis dans mon métier, ce d'autant plus du fait de travailler dans le domaine hospitalier en cohérence avec mon **besoin d'utilité et de service public**.

Mon poste me permet de **suivre des projets** depuis leur conception jusqu'à leur réalisation en travaillant également sur les aspects juridiques, financiers et administratifs.

Les sujets achat sont à mener souvent avec une **multitude d'interlocuteurs**, des impératifs de délais et de gestion financière, avec un objectif constant d'**amélioration du service public hospitalier**; cela représente un dépassement de soi professionnel qui est motivant et enrichissant.

FORMATIONS



CESU

MARS

- AFGSU 1 (2 jours) : 10-11/28-29
- Chariot d'urgence (3h30) : 31
- AFGSU 2 (3 jours) : 7-8-9/21-22-23
- Assistante régulation médicale : 14
- Recyclage AFGSU 2 (1 jour) : 4/10/15

SERVICE FORMATION

MARS

- Mieux vivre au travail : 7-8
- Etre référent qualité en cuisine : 8-9-10 + 22
- Simulphone (pour les ARM et Médecin régulateur)
G1 : 9
- Accompagner les familles face à la mort : 10-11
- Education thérapeutique du patient : 14
- Manutention G3 : 14 -15
- PAC/PCA G1 : 14
- Référent hygiène G1 : 15
- PEC non médicamenteuse des troubles du comportement pour les personnes âgées : 15-16-31
- Tutorats paramédicaux (AS, IDE) : 16-17
- Ethique et décision dans le soin : 21-22
- Sensibilisation aux techniques d'hypnose niveau 1
G1 : 24
- Ateliers pratiques : contention, manutention, détresse respiratoire, sécurité incendie : 24
- Toucher relationnel : 28-29-30
- Chariot d'urgence G2 : 31

AVRIL

- AFGSU 2 (3 jours) : 11-12-13
- Médecins SP-IDS : 11
- Recyclage AFGSU 2 (1 jour) : 4



05 62 61 37 17 / cesu32@ch-auch.fr

AVRIL

- Référent douleur/CLUD (groupe de travail) G2 : 4
- Education thérapeutique du patient : 4-5
- Tutorats paramédicaux (AS, IDE) G2 : 5-6
- PEC des patients atteints de la maladie d'alzheimer : 5 et 6
- Douleur et soins palliatifs G2 : 7-8
- Favoriser l'accueil et l'accès aux soins des personnes handicapées (module 1) : 8
(formation réservée aux référents handicap CHA et GHT)
- Ethique et décision dans le soin : 11
- Dénutrition : dépistage et PEC : 12
- L'infirmier et la lecture facile de l'ECG : 13
- Patient traceur : 14
- Gestes de self défense G1 : 14
- Sensibilisation aux techniques d'hypnose, niveau 1 G1 : 21
- Mieux vivre au travail : 22
- IDE 3A Diabète et cœur G2 : 22



Mme SIAMES Chantal, 61 31 23 / Mme CLEMENTE Stéphanie, 61 36 60 / formation@ch-auch.fr

Le service de la formation porte à votre connaissance sur INTRANET à la rubrique FORMATION le tableau récapitulatif des formations institutionnelles proposées par le CHA en 2022. Ce tableau est également affiché sur le panneau d'affichage à l'entrée du service de la formation continue et sur le panneau de la DRH.

Si vous êtes intéressé par l'une des propositions, vous pouvez demander le programme à votre cadre ou responsable de service ou bien au service de la formation.

Toute demande d'inscription doit être validée par votre supérieur hiérarchique qui gérera votre inscription.

VACANCES DE POSTES

- Médecins :

Médecine du travail, Médecine Urgence, Pneumologie, Gériatrie, Médecine Physique et de Réadaptation, Neurologie, Oncologie, Diabétologie, Infectiologie, Médecine Générale

- Cadre de santé ou faisant fonction :

Urgences

- Infirmier(e)s :

Gastro-Entérologie Néphrologie, Chirurgie Viscérale et Digestive, Pool de remplacement, SSR Gériatrique, Bloc Opératoire, Rhumatologie-Infectiologie et Oncologie

- Infirmier(e) Puériculteur(trice)

- Aide-soignant(e)s :

USLD, Gastro-Entérologie Néphrologie, Chirurgie Orthopédique

- ASH Bio-nettoyage Pool 1er étage

- Secrétaire Médicale pour le secrétariat central du 2ème étage

- Informatique :

Technicien(ne) informatique et télécom, Technicien(ne) Supérieur(e) ou Ingénieur(e) Junior – Intégration SI et Administration Applicative

- Technicien(ne) Biomédical

- Kinésithérapeute

- Sage-Femme

- Psychologue partagé(e) Service Dialyse / Pôle Gériatrie



s.drh@ch-auch.fr

05 62 61 31 06

